

2025

Service des Relations  
Internationales (SRI)

# Points clés de la candidature à une mobilité internationale



Université  
Gustave Eiffel

# Points clés de la candidature à une mobilité internationale

## 1) Identifier les programmes d'échanges et consulter la carte des universités partenaires

Connaitre les engagements liés au programme de mobilité visé, et naviguer sur la carte des universités partenaire pour identifier les destinations pour lesquels vous êtes éligible.

Un guide d'utilisation de la carte interactive est disponible à la page « Partir à l'Étranger » de la rubrique International du site web de l'université Gustave Eiffel.



# Points clés de la candidature à une mobilité internationale

## 2) Lire l'information disponible sur le site de l'université partenaire et les compte-rendu associé (si existant)

Sur chaque site web d'établissement partenaire se trouve une rubrique dédiée aux étudiants en programme d'échanges (à ne pas confondre avec la page pour les étudiants internationaux !).

Cette rubrique peut prendre plusieurs noms : incoming student, exchange-program student, Erasmus+ student dans le cas du programme Erasmus...



# Points clés de la candidature à une mobilité internationale

## 3) Solliciter votre coordinateur/trice de mobilité pour obtenir l'autorisation de participation à un programme d'échange

Ce document téléchargeable sur la page « Partir à l'Étranger » stipule que votre coordinateur/trice considère que vous rencontrez les minimums académiques et linguistiques par rapport à votre projet de mobilité, et s'engage à être le/la garant(e) de l'aspect pédagogique de votre mobilité.



# Points clés de la candidature à une mobilité internationale

## 4) Postuler sur la plateforme MoveOn de l'université lors de l'ouverture de la session de candidature dédié

Il existe deux sessions de candidatures pour postuler à une mobilité académique :

- La 1ere session a lieu de début janvier à fin février, pour une mobilité lors de l'année académique suivante, d'un ou deux semestres
- La 2e session a lieu de fin août à la 3e semaine de septembre, en fonction des places restantes suivant la 1er session, pour le S2 de l'année en cours uniquement

Si vous êtes nouvel étudiant à l'université, vous aurez donc accès d'abord à la 2e session.



## Points clés de la candidature à une mobilité internationale

**5) Si vous recevez une réponse positive de votre candidature, vous serez alors nominé auprès de l'établissement partenaire et devrez accomplir les démarches de candidature selon leurs modalités**

Ces modalités auront été identifiées lors de la première étape sur le site internet de l'établissement partenaire, mais seront aussi indiquées par l'université partenaire qui vous guideront dans cette démarche. Attention à bien respecter les délais (différent d'un établissement à un autre !).



# Points clés de la candidature à une mobilité internationale

## 6) Si l'université partenaire accepte le dossier, il délivre une lettre d'acceptation qui officialise le projet de mobilité

Cette lettre, qui peut aussi être un mail, officialise votre projet de mobilité et vous permet de commencer les préparatifs liés à votre départ.

Frais de procédure exceptés (le cas échéant), il est déconseillé d'engager toutes dépenses liées à la mobilité avant de recevoir cette acceptation.



# Points clés de la candidature à une mobilité internationale

**L'étudiant(e) se voit alors accompagné par le SRI et les Relations Internationales de l'établissement partenaire pour les aspects administratif, et son coordinateur/trice pédagogique pour les aspects académiques**

N'hésitez pas à contacter vos référents, ils sont là pour vous aider en cas de soucis !



## Points clés de la candidature à une mobilité internationale

**9) Il/Elle peut également déposer un dossier d'aide financière sur la plateforme MoveOn à la date limite précédant le départ en mobilité**

Reportez vous à la section « Aides Financières » de la page « Partir à l'étranger » pour plus d'informations sur les différents dispositifs d'aides financières, les conditions d'éligibilité et la procédure dédié.



## **Service des Relations Internationales (SRI)**

international@univ-eiffel.fr

01 71 40 81 84

